



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, une installation d'entreposage, de dépollution et de déconstruction de navires hors d'usage sur une surface de 2000 m², à cette adresse : rue de l'ingénieur Henry Verrière à Lorient, sera soumise à enquête publique du 26 février 2019 au 29 mars 2019 inclus à 17h00, pour une durée de 32 jours, à la mairie de Lorient.

Ce projet est présenté par M. Maurice Benoish, président de la société d'économie mixte (SEM), concessionnaire du port de pêche KEROMAN de Lorient, dont le siège social est situé Direction du port de pêche 56100 LORIENT. La société est soumise à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement. Le préfet du Morbihan est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation. À l'issue de la procédure, il pourra délivrer un arrêté d'autorisation d'exploitation assortie de prescriptions, au titre de la législation sur les installations classées, ou un refus.

Le dossier soumis à enquête publique contient les documents suivants :

- 1 dossier produit par le bureau d'études HPC Envirotec, dont une étude d'impact et son résumé non technique ;
- l'information émise le 9 janvier 2019 par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale ;
- l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en version papier chaque jour ouvrable à la mairie de LORIENT aux horaires habituels d'ouverture de celle-ci. Ce dossier sera également consultable avec l'avis d'enquête publique sur le site Internet des services de L'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr). Le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique dans les mairies de PLOEMEUR, LARMOR-PLAGE, LOCMIQUELIC, et LANESTER, aux horaires habituels d'ouverture de celles-ci.

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée auprès du pétitionnaire dont les coordonnées figurent à l'article 1^{er}, ou par téléphone au 02.97.37.21.11, en précisant au standard le motif de l'appel : « enquête publique concernant l'installation ICPE de déconstruction navale ».

Monsieur Dominique Berjot, administrateur territorial en retraite, est désigné par M. le Président du Tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de LORIENT au cours des permanences suivantes :

- mardi 26 février 2019, de 9h à 12h
- samedi 9 mars, de 9h à 12h
- vendredi 29 mars, de 14h à 17h

Les personnes intéressées par le projet pourront consigner directement leurs observations et propositions écrites dans le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie de Lorient (2, boulevard Leclerc - 56100 Lorient / courriel : contact@mairie-lorient.fr), pendant toute la durée de l'enquête. Ces courriers et courriels seront annexés au registre d'enquête .

À l'issue de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et à la mairie de LORIENT du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).